

Grenoble, le 16 janvier 2017

Froid et neige, la Ville agit !

Plus de 200 agents mobilisés pour le déneigement



Pendant la période hivernale et notamment lorsque la météo annonce des chutes de neige, le PC neige de la Ville reste en veille et prêt à intervenir sur le territoire grenoblois. Vendredi après-midi, il s'est donc mobilisé dès les premiers flocons, avec 4 équipes mécanisées pour assurer le déneigement des ponts, voies de bus, entrées de villes et les pistes cyclables, ainsi que les voiries.

Dans la soirée, les équipes ont été renforcées pour faire face aux grandes quantités de chute de neige, qui ont engendré des cumuls significatifs sur les secteurs 2 et 5 : un maximum de personnes a été mobilisé avec pour priorité le déneigement des passages piétons, des pistes cyclables et les arrêts de tram. Puis les actions se font suivant les plans pré-établis : voies prioritaires / secondaires / tertiaires.

Pour rappel, le déneigement des trottoirs est à la charge des copropriétaires et des commerces.
<http://www.grenoble.fr/actualite/225/103-deneigement-rappel-des-bonnes-pratiques-.htm>

Pour le traitement de cet épisode neigeux, 250 tonnes de sel et saumures ont déjà été utilisés, 35 véhicules circulent en permanence et plus de 200 agents sont mobilisés.

Selon météo France, cette semaine va être marquée par une importante vague de froid. L'action contre le gel et le regel avec la baisse des températures se poursuit donc. En dessous de - 3°, l'utilisation de la saumure est proscrite. Les équipes procèdent donc à des salages, en priorité des pistes cyclables, voies piétonnes et arrêts de tram. Elles livrent également du sel dans les écoles.

La Ville appelle les Grenoblois à la plus grande prudence dans leurs déplacements et rappelle que le moyen le plus sûr de se déplacer, par temps de gel important, reste les transports en commun.

Une sobriété énergétique pour éviter le risque de coupure

Cette grande vague de froid va entraîner des consommations d'électricité exceptionnelles et le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) est en alerte. **La Ville de Grenoble recommande à tous les Grenoblois d'adopter des gestes éco-citoyens pour réduire leurs consommations électriques**, notamment aux heures de grande consommation, à savoir de 8 h à 10 h et de 18 h à 20 h : éteindre les appareils en veille, fermer les volets pour conserver la chaleur, ne pas surchauffer les pièces, etc.

.../...

De son côté, afin d'anticiper le risque de délestage, la Ville procédera à l'extinction préventive de l'éclairage des bâtiments patrimoniaux (Porte de France, Tour Perret, etc), du parking éclairé d'Alpexpo et des voies sur berges dès mardi 17 janvier et jusqu'au mardi 24 janvier.

La baisse des températures pourra contraindre RTE à procéder à une coupure sur le réseau grenoblois. Dans ce cas, la Ville ouvrira des lieux, non concernés pas la coupure, où les habitants qui le souhaitent pourront se rassembler.

Pour les plus fragiles, la Ville se mobilise

Pour venir en aide aux plus démunis, la Ville a ouvert un gymnase où peuvent se réfugier les personnes sans abri et prendre un repas, préparé par l'association « Trois étoiles solidaires ».

Demain, elle activera également son automate d'appels à la liste des personnes âgées fragiles, sur le même modèle que celui qui fonctionne l'été en cas de fortes chaleurs, qui appelle les seniors à rester chez eux au maximum, se faire aider pour faire leurs courses, vérifier le chauffage, etc. **677 personnes seront appelées.**